

# La Vie Dommoise

Bulletin de la Municipalité et des Dommois



N° 91 - FÉVRIER 2025

2. Informations pratiques - 3. Éditorial / Délégations / État Civil - 4/5/6. Les Vœux du maire  
7/8. A la rencontre de Daniel Delpuch et Christine Di Silvestro - 9/10. Les Brèves de Domme - 11. La Page de l'EHPAD de Domme  
12/13. La Page de la Communauté des Communes - 14. La page de l'Office de Tourisme - 15. La Page de l'ASTD - 16. La Page de l'A.S.B.D.R.  
16/17/18/19/20. La Page des Associations - 21/. La Page de l'Office de la Culture  
22/23. Calendrier des manifestations 2025 - 24. L'Histoire des Pompiers de Domme

**Directeur de la publication :**

Jean-Claude CASSAGNOLE

**Rédaction :**

Comité de rédaction

**Photos :**Jean-Paul COIFFET  
ASSOCIATIONS  
OFFICE DE TOURISME  
DIVERS**Réalisation :**

Imprimerie du Progrès - Belvès

Si vous ne voulez pas recevoir cette publication, merci de le signaler à la Mairie.

## Informations Pratiques



- ▶ **Pompiers** ..... 18 / 112
- ▶ **Gendarmerie** ..... 17 ou 05 53 28 66 70  
Ouverture au public le mardi et le Jeudi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h00  
En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- ▶ **Agence Postale Communale** ..... 05 53 31 17 51  
Heures d'ouverture :  
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00  
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00  
Levée du courrier :  
Du lundi au samedi à 10h00.
- ▶ **Office de Tourisme** ..... 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09  
e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com - Site : tourisme-domme.com  
Heures d'ouverture :  
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ▶ **Infirmières : Célia GROHAIN et Marion CHAUMEIL** ..... 06 08 96 57 59  
Pour soins au cabinet, Gîtes de la Bastide - Route de la Justice, prendre rendez-vous au numéro ci dessus
- ▶ **Sophrologue - M. Jean-Luc CLAESSEN** ..... 06 80 72 44 51
- ▶ **Hôpital - Maison de Retraite** ..... 05 53 31 49 49
- ▶ **Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.)** ..... 05 53 31 49 49
- ▶ **Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC** ..... 05 53 28 30 01
- ▶ **Messe Dominicale**  
(renseignements au Tél. 05 53 59 03 16)
- ▶ **Notaires : Permanence le Jeudi matin à la Mairie de Domme.**  
(Prendre rendez-vous à l'Étude de M<sup>e</sup> OUDOT et M<sup>e</sup> POUSSOU)
- ▶ **Taxi : M<sup>me</sup> Yolande MARCEL** ..... 05 53 28 35 71  
S.A.R.L. ALLO TAXI 2M ..... 06 42 70 70 53  
TAXI PÉRIGORD NOIR ..... 06 38 37 81 68
- ▶ **Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval)** 05 53 29 15 59  
Heures d'ouverture :  
Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00  
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00  
Juillet et Août - du Mardi au Samedi : 6 h 45 à 14 h 00
- ▶ **Centre Intercommunal d'Action Sociale** ..... 05 53 28 20 70  
Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- ▶ **Assistante Sociale : pour connaître les permanences,**  
s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 02 07 77
- ▶ **Espace France Service à Saint-Martial de Nabirat :**  
Marie DEVIERS..... Tél 05 53 31 69 37  
Lundi : 14h à 17h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h à 12 h et 14h à 17h30  
Vendredi : 9 h à 12 h et 14h à 16h

## Services de la Mairie



Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01

Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr

Site : www.domme.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Samedi : 9 h à 12 h

Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture

Marché du Jeudi matin

Bibliothèque Municipale :

Samedi : 11 h à 12 h - Mercredi 9 h à 12 h - Jeudi : 10 h à 12 h

## Éditorial



Chères Dommoises, chers Dommois,

« L'an 2024 est mort, vive 2025 ! » : une nouvelle année commence.

Comme le veut la tradition, c'est le 4 janvier dernier que la municipalité a convié la population à la cérémonie des vœux 2025.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez une synthèse de mon discours ainsi que des principales réalisations 2024 et des perspectives de projets 2025.

Malgré la crise, Domme avance...

Il est important de préciser que ces réalisations, passées et futures, ne sont possibles qu'avec le soutien financier de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département, et pour deux d'entre eux, de la Fondation du Patrimoine. Pour ces projets, au nom de Domme : que les représentants, collaborateurs et élus qui ont œuvré pour leur réalisation, soient remerciés.

L'animation de notre commune doit beaucoup aux Associations et à tous les bénévoles qui œuvrent sans compter pour le développement culturel et la mise en valeur de nos sites ; merci à tous pour votre implication dans la vie de la commune.

Je tiens à renouveler mes remerciements à tous ceux qui m'aident quotidiennement et contribuent ainsi à l'avancement des travaux et au maintien d'un bon niveau de fonctionnement au sein de notre commune.

Mes vœux s'adressent aux adjoints et conseillers municipaux, aux employés des services administratifs, techniques et périscolaires de la commune, mais aussi à tous les membres des services publics : le directeur et le personnel de l'hôpital, les enseignants, les gendarmes, le personnel de la trésorerie publique, le personnel de l'office du tourisme et nos pompiers.

Enfin, mes vœux et ceux du conseil municipal s'adresse à vous tous Dommoises et Dommois, jeunes et « moins jeunes » : que 2025 vous apporte santé, joie, bonheur et réussites tant personnelles que professionnelles, à vous ainsi qu'à tous vos proches.

L'année 2025 verra la fin de deux projets importants que sont :

- La réhabilitation de la rue et de la place « Porte des Tours » (fin prévue pour avril 2025) ;

- La réhabilitation totale et l'agrandissement du Musée (fin prévue pour juillet 2025).

Par ailleurs nous allons lancer les travaux d'aménagement VRD en vue de la création d'un lotissement au Pradal afin de pouvoir mettre en vente, début 2026, une dizaine de parcelles à bâtir.

Nous espérons pouvoir lancer sur la fin de l'année deux autres projets :

- Création d'une aire de stationnement pour 2 roues avec recharge électrique à proximité des actuels parkings du Belvédère ;

- Réhabilitation de l'aire de jeux pour enfants au Jubilé.

Enfin nous avons lancé la procédure de recherche de fonds pour financer la réfection totale de la toiture de notre église, laquelle nécessite une intervention urgente.

Votre commune a engagé la phase de recensement de la population ; il est important que les résidents (et tous les résidents !) remplissent leur déclaration. A cette fin 3 agents recenseurs ont été recrutés (M<sup>es</sup> Lambert Sylvie, Armagnac Christine et Monsieur Jaumain Philippe). Ils sont à votre disposition pour vous aider dans votre démarche ; merci de leur réserver votre meilleur accueil !

Le recensement est une étape importante pour chaque commune, les dotations de l'État sont, suivant le cas, calculées sur la base du nombre d'habitants.

Vous connaissez la détermination qui anime votre équipe municipale pour mener à bien les missions quotidiennes qui sont les siennes, ainsi que pour faire aboutir avec réussite les projets engagés et ceux à venir ; soyez assurés de notre investissement total pour défendre les intérêts de votre commune et faire entendre ses spécificités.

Chacun d'entre vous peut aussi y participer, le milieu associatif en est un excellent support. Pensez-y. Nous comptons aussi sur vous, autant que vous pouvez compter sur nous.

Bonne année 2025 !

Jean-Claude Cassagnole  
Maire de Domme

## Délégations



**CASSAGNOLE Jean-Claude** Maire



**ARMAGNAT Patrick** Conseiller Municipal  
*Urbanisme - Suivi des travaux*



**BONY Bernard** Conseiller Municipal  
*Marché de détail - Circulation et Stationnement*



**CAMINAIDE Hervé** Conseiller Municipal  
*Cimetière et affaires funéraires*



**CHAULE Marilyne** Conseillère Municipale  
*Communication - Patrimoine*



**COUSIN Francis** Conseiller Délégué  
*Fleurissement - Représentation aux syndicats intercommunaux (électricité, eau potable, ordures ménagères, aérodrome)*



**DUFOUR Amandine** Conseillère Municipale  
*Affaires scolaires et périscolaires*



**GERMAIN Alain** Maire-Adjoint  
*Voirie - Bâtiments communaux - Gestion des équipes techniques - Urbanisme*



**HUSSON Sylvie** Maire-Adjoint  
*Tourisme - Finances - Patrimoine - Culture - Personnel communal*



**LAMBERT Bernard** Maire-Adjoint  
*Sécurité - Marché de détail - Tourisme - Commerçants - Communication*



**LARIVIÈRE Laurence** Conseillère Municipale  
*Patrimoine et Culture - Urbanisme*



**PELLETIER Patrick** Conseiller Municipal  
*Voirie - Réseaux divers*



**RAKOWSKI Jean-Jacques** Conseiller Municipal  
*Sécurité et Prévention - Bâtiments communaux*



**SCHERER Stéphane** Conseiller Municipal  
*Sport et milieu associatif*



**TROUBADAY Eliane** Maire-Adjoint  
*Affaires scolaires et périscolaires - Solidarité - Fêtes et cérémonies*



## État Civil



## Décès

Jeannine FLOURENT 17 novembre

Veuve de Jacques CANTEGREL

Irène Louise Marie DUCHEMIN 25 novembre

Veuve de Claude POULAIN

# Les Vœux du Maire et du Conseil Municipal



Le 4 janvier dernier, Jean-Claude Cassagnole, Maire de Domme, et le Conseil Municipal, ont présenté leurs vœux à la population, l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et de présenter quelques perspectives pour 2025.

## Vie municipale et finances

Neuf réunions du conseil municipal ont été organisées ainsi qu'une réunion publique le 05/04/2024. Les taux de fiscalité directe locale ont été augmentés de 0,5 % par rapport à 2023. Des subventions de fonctionnement ont été accordées à 18 associations locales (dommoises et non dommoises). La commune a été labellisée dans le cadre des « Villages d'Avenir ». Le recensement de la population de 2025 a été préparé.

## Personnel communal

Trois agents recenseurs ont été recrutés et un coordonnateur communal a été désigné pour les opérations du recensement 2025 de la population. Un nouveau règlement intérieur de la collectivité a été adopté ainsi qu'un règlement des permanences et astreintes du personnel communal. Le temps partiel de travail a été mis en place.

Deux nouveaux ASVP ont été recrutés (Jean-Philippe Escalmel et Alexandre Prevel) et Pascal Milhac est parti à la retraite au 31/12/2024. Le contrat de projet de l'assistante de conservation a été renouvelé afin d'établir le projet scientifique du Musée et de travailler sur le programme et le suivi des travaux muséographiques (Emeline Moulinier).

## Patrimoine

Château du Roy : les travaux de stabilisation des vestiges par l'entreprise SGRP ont été achevés, la campagne de fouilles n'a pas été reconduite en raison d'un problème de santé de M. Péluchon. Les financements de la DRAC ont été maintenus pour finaliser le Projet Collectif de Recherches et amener le dossier à sa publication d'ensemble. Les analyses du mobilier trouvé lors de fouilles précédentes ont été réalisées et permettront de parfaire le rapport. Une partie du rempart du Château du Roy s'est effondré sur la RD 49 dans la soirée du 16 février 2024. Des travaux de sécurisation de première urgence ont été réalisés et le cabinet d'expertise géologique GEOLITHE a été missionné afin de conseiller la commune sur les mesures à prendre et les opérations à réaliser en priorité. Concernant le confortement de la brèche et de la cicatrice, l'entreprise « Ozone » a réalisé les premiers travaux de confortement.

Des élèves du lycée des métiers du bâtiment SILLAC d'Angoulême ont effectué un court séjour en Périgord afin de réaliser des relevés topographiques du Château du Roy et des Remparts de la Bastide, dans le cadre de leur cursus scolaire. Certains de ces relevés ont été effectués à l'aide d'un drone.

Remparts : la mission d'archéologie préventive d'ATEMPORELLE et les travaux de consolidation et de restauration par l'entreprise « Les Compagnons Réunis » (exécution et fin de la tranche 3 de travaux) ont été poursuivis.

Musée de Domme : les entreprises ont été désignées et les travaux ont démarré en juin.



# Les Vœux du Maire et du Conseil Municipal



## Travaux sur les bâtiments communaux

Les travaux suivants ont été réalisés sur les bâtiments de la commune.

- Clôture de la Réserve Incendie de Turnac et travaux de réparation de celle-ci.
- Poursuite des travaux de réfection de la terrasse de la Salle Grassé.
- Réparation de l'automate de régulation de la climatisation de la salle de la Rode.
- Renforcement de l'éclairage et amélioration de l'accès du local des archives.
- Remplacement des huisseries de l'Hôtel du Gouverneur : désignation d'un maître d'œuvre (APGO).
- Réhabilitation de l'aire de jeux : dépôt et obtention de subventions sur la base d'une étude établie par l'ATD 24, réalisation de plans topographiques, désignation d'un maître d'œuvre.
- Installation de sèche-mains électriques dans les toilettes publiques.
- Démarrage d'une opération de réhabilitation des logements HLM de la Croix des Prés par Périgord Habitat.

## Acquisitions

Acquisitions foncières : acquisition de la parcelle D-796 au Pradal (dans le cadre de la création du Hameau Croix de la Pierre).

Acquisition de divers petits équipements pour les services communaux : vidéoprojecteur, tables et barrières de sécurité, tunnel d'abris, Renault TRAFIC, débroussailleuses, perforateur, bétonnière, décorations lumineuses pour les fêtes de fin d'année, cendriers de ville.

## Voirie, urbanisme, et aménagements fonciers

Refonte de l'adressage : finalisation de l'opération par une commande supplémentaire de plaques de numérotation des maisons. Routes Départementales : maintien de la fermeture de la Route Départementale 50 et



finalisation par le département des travaux de dévoisement de l'assiette de la Route Départementale 49 et réouverture de celle-ci fin juin 2024. Rue et Place Porte des Tours : désignation des entreprises et fin des travaux prévue en avril 2025. Les travaux d'élaboration du PLUi et du RLPI se sont poursuivis et les référents communaux y ont participé. Les abords de la Falaise de Turnac ont été sécurisés.

Des travaux sur le réseau d'eau pluviale aux abords de la Porte Del Bos ont été réalisés.

Des travaux d'éclairage public et de génie civil de télécommunication ont été réalisés. Les modifications des amplitudes horaires pour l'éclairage public afin de faire des économies d'énergie sont entrées en vigueur.

Les travaux de réfection de la route de la Justice ont été achevés. Fibre optique : fin des travaux de raccordement dans le bourg et à la campagne. Des caméras de vidéoprotection ont été installées (porte Del Bos, porte des Tours, aire de déchets du Pradal et des Ans). En matière de fleurissement, le label « Villes et Villages fleuris » (2<sup>e</sup> fleur) a été attribué à la commune et le prix régional de l'engagement a été décerné à M. Francis Cousin.

Création d'un lotissement au Pradal « Hameau Croix de la Pierre » : le dossier « Loi sur l'Eau » a été finalisé grâce à l'acquisition de servitudes à la propriétaire de parcelles voisines, l'Avant-Projet Sommaire a été présenté et le permis d'aménager a été déposé. Des subventions ont été obtenues pour financer le projet.

Projet d'accueil d'une Brigade Mobile de Gendarmerie : le dossier a évolué, et face à la préférence de l'Etat pour une infrastructure située extra-muros pour l'accueil des gendarmes et de leurs familles, 6 des 14 lots seront consacrés à la construction de 6 logements ainsi que d'annexes (garages pour véhicules de service) de la future Brigade Mobile de Gendarmerie. Pas de nouvelles de l'Etat sur le projet notamment en terme de participation financière. Le conseil Municipal s'est prononcé en faveur des zones accélération pour l'implantation des énergies renouvelables (ZAENR). La commune de Domme a fait acte de candidature à l'appel à manifestation d'intérêt, lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine portant sur l'accompagnement à la mise en œuvre d'actions intégrant les enjeux croisés de transition énergétique et écologique.

## Cimetière

Des concessions ont été vendues ou rachetées aux particuliers et la 6<sup>ème</sup> tranche de travaux de l'allée centrale a été réalisée. La commune va collaborer à l'étude menée par la DRAC de Nouvelle-Aquitaine sur les tombes et cimetières de la Région.

## Commerces

La convention pour inciter les commerces de la bastide à rester ouverts pendant l'hiver a été reconduite.

Les règlements relatifs à l'occupation du domaine public dont la Charte des Commerces ont été révisés.

# Les Vœux du Maire et du Conseil Municipal



Une réunion d'information et d'échanges avec les commerçants a été organisée.

## Panneautage, circulation et stationnement

La vente des badges de stationnement et de cartes de stationnement pour les clients des hébergeurs touristiques (avec réévaluation de leurs tarifs) a été reconduite.

Un nouveau parking a été mis en fonction au Blanquet (avec horodateur).

Les bordures de l'Esplanade du Belvédère ont été refaites.

Un projet de création d'un parking pour les 2 roues a été lancé (dépôt et obtention de subventions sur la base d'une étude établie par l'ATD 24, désignation d'un maître d'œuvre).

## Tourisme

Grottes : les journées portes ouvertes pour les Dommois ont été reconduites au printemps et en novembre 2024 et pour des visites à thèmes l'été. La boutique-café a réouvert salle Paul Grassé.

Office de tourisme : attribution du Label Qualité et classement en 1<sup>re</sup> catégorie. Un dossier a été déposé en Préfecture en vue du classement de Domme en Station Touristique. Renouvellement de la Délégation de Service public pour la concession de l'exploitation des sites de Domme : la procédure a été mise en route. En partenariat avec le CDT 24, promotion de la fête des bastides et organisation des festivités de la commune.

## Ecole et services à la population

Deux collectes des encombrants ont été organisées. Publication de 4 bulletins municipaux d'information et distribution par les élus. Diffusion d'informations communales via Panneau Pocket. Le site internet communal a fait l'objet d'une refonte et d'une mise à jour. Les classes ont été maintenues à la rentrée 2024-2025 avec 121 élèves sur le RPI dont 24 élèves scolarisés à Domme. Organisation de journées de découverte des



artistes dommois (Marguerite Mazet et Lucien de Maleville) pour les élèves de Domme. Une journée multisport a été organisée pour les enfants le 29/02/2024 salle du Pradal, co-financée par les communes de Cénac et de Domme.

Financement par la commune de séjours pédagogiques pour des élèves dommois du secondaire. La commune de Domme a décidé d'adhérer à la solution de mobilité ATCHOUM visant à faciliter le co-voiturage entre les habitants du territoire communautaire ainsi qu'au nouveau Plan Départemental de lecture publique (les heures d'ouverture de la bibliothèque ont été augmentées).

## Culture et événements

La commune a reçu l'étape finale dans le cadre de l'inauguration du Chemin d'Amadour (17/05/2024).

La Fête des Confréries s'est déroulée le 15 août 2024. Le départ du Trail « Croisade en Périgord Noir », organisé par le Club Athlétique Belvésois, a eu lieu le 19 octobre 2024 depuis l'Esplanade de la Barre. Octobre Rose : une randonnée pédestre a été organisée en partenariat avec le Comité des Fêtes de Domme et la Gymnastique Volontaire Dommoise (06/10/2024). La 1<sup>re</sup> fête des bastides avec un banquet médiéval et une parade de chars (26 et 27/10/2024) a connu un grand succès. Un colis de Noël a été distribué aux « anciens » de Domme.



# A la rencontre de Daniel Delpesch et Christine Di Silvestro



**Chacun d'entre nous, en début d'année se promet de prendre de bonnes résolutions, faire plus, faire mieux, pour soi, pour les autres ... Daniel et Christine que je rencontre aujourd'hui ont un jour décidé de ne pas rester au stade des belles promesses, mais de les réaliser.**

**Leur association « Solidaires pour demain » qui compte 30 membres en est la preuve...**

**Et si la plupart des Dommois les connaissent depuis longtemps, je ne résiste pas à les faire découvrir aux nouveaux habitants et rappeler à tout le monde leur parcours, et leurs motivations...**

**Bonjour Daniel, vous êtes donc le fondateur de Solidaires pour Demain...**

Effectivement, c'est au cours d'un voyage en Inde que tout s'est déclenché. Nous visitons une superbe région au centre de l'Inde, réputée pour ses magnifiques temples du XIème siècle, classés à l'Unesco : c'est là que j'ai fait une rencontre déterminante. Un voyage d'agrément, comme j'en faisais beaucoup, qui m'a conduit vers cette aventure ô combien passionnante et prenante !

En 2015, à Khajuraho, village rural, deux écoliers nous ont abordés et nous ont proposé de venir visiter leur école primaire très récemment ouverte grâce à la volonté de son directeur M. Tinku, une école privée et gratuite pour les enfants de 6 à 14 ans.

## **Un établissement privé ?**

Oui, en Inde vous avez 3 sortes d'écoles, les gouvernementales, gratuites mais peu équipées. Le gouvernement n'accorde que 2% du budget à l'éducation... Donc les professeurs ne sont guère payés, souvent absents, et ces écoles ne sont pas assez nombreuses pour cet immense pays.

Ensuite les écoles privées, payantes, que seule la classe aisée peut s'offrir ; et les écoles privées gratuites, créées par décision de locaux de bonne volonté !

## **L'école est obligatoire en Inde ?**

Oui depuis 1990.

Dans ce pays devenu le plus peuplé au monde devant la Chine, l'école est obligatoire, certes, mais n'est pas la priorité

du gouvernement, donc il faut encore aujourd'hui faire du démarchage auprès des familles pour que les enfants fréquentent l'école. Dans le milieu rural l'absentéisme est fréquent ...

J'ai effectué mon premier voyage en Inde en 1993, et j'en ai fait plusieurs... aujourd'hui avec Christine qui me seconde efficacement pour la bonne marche de l'association.

Donc en 2015, nous avons gardé contact avec ce directeur d'école et ensuite nous avons créé cette association pour leur venir en aide. Il y a 3 ans.

## **Et quel est votre but, concrètement ?**

### **Christine :**

Daniel est retraité depuis 4 ans, et l'école de Khajuraho, après le Covid, était en très grande difficulté, financière notamment. Créer une association nous permettait d'avoir plus de moyens grâce à des actions permettant de récolter des fonds. Lorsque nous y sommes retournés (à nos frais, je précise) nous avons pu épurer leur budget : payer les loyers en retard, rémunérer les enseignants... Mettre à jour le fonctionnement de l'école éclaircissait son avenir, c'était primordial.

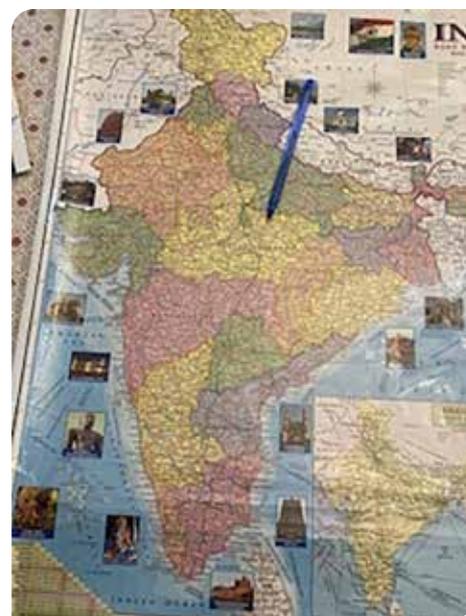
### **Daniel :**

Il a fallu, pour aller plus loin dans nos projets, leur apprendre à être rigoureux dans la gestion : obtenir des factures par exemple, avoir une traçabilité des comptes, ouvrir un compte bancaire... Le mode de vie est très différent du nôtre et Tinku a bien saisi l'enjeu. Il se réjouit de réaliser tout ce que nous le forçons à instaurer : « Vous me faites évoluer », dit-il.

C'est moi qui m'occupe de leur comptabilité ; grâce à l'outil internet (nous leur avons fourni 2 ordinateurs) nous sommes en relation quasi quotidienne.

## **Qui fréquente cette école ?**

Comme nous vous l'avons dit, c'est une région rurale, donc une population plutôt pauvre. Tinku est un homme intelligent et humaniste, et sur les 85 enfants qui fréquentent aujourd'hui l'école il y a 50% de filles. Une jolie satisfaction ! L'école a 10 ans, ce n'est pas assez pour avoir un recul sur l'impact



## A la rencontre de Daniel Delpech et Christine Di Silvestro

professionnel des anciens élèves. Nous savons qu'il y en a qui continuent leur scolarité dans le cycle secondaire.

Pour faire évoluer cette école, il faut de nouveaux locaux. La location actuelle ne coûte pas cher, certes, mais les pièces sont minuscules, certaines sont aveugles, et même si nous avons fait installer des néons pour le confort des yeux... on ne peut pas se contenter d'une telle installation, pour améliorer l'accueil des enfants et la qualité de l'enseignement. Trouver des locaux adaptés n'est pas chose facile ! il faut absolument rester dans le même secteur géographique pour ne pas imposer aux enfants un trop long trajet...

Actuellement nous ne sommes pas en capacité financière pour acheter un bâtiment ou de le faire construire... Nous devons rester humbles dans nos prétentions !

### Vous avez des enfants ?

#### Daniel :

Oui, ils sont grands maintenant ! 4 pour Christine, 2 pour moi, qui tous s'entendent à merveille et qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte, pour l'organisation d'un loto ou la braderie annuelle...

#### Comment peut-on vous aider ?

Surtout pas de dons matériels ! Les livres, les cahiers, les bureaux ... on nous en propose régulièrement, mais ils ne sont pas adaptés à l'Inde qui n'est pas un pays francophone. Les dons en argent sont plus utiles. Nous laissons Tinku gérer les achats sur place. Cela a notamment l'avantage de faire marcher l'économie locale. La traçabilité du budget est garantie ! Et nous vous invitons à visiter notre site : [solidairespourdemain.org](http://solidairespourdemain.org). En participant aux activités proposées pour récolter des fonds vous nous soutenez efficacement car le moindre euro a son importance ! Merci.

#### Christine:

Nous avons toujours été actifs localement. Outre l'accueil spontané d'urgence (pour des personnes en détresse) nous sommes engagés dans d'autres associations. Daniel, pour

sa part, après un mandat de maire à Domme, participe, entre autres, au sein de l'association sarladaise LE PARI à l'aide aux devoirs.

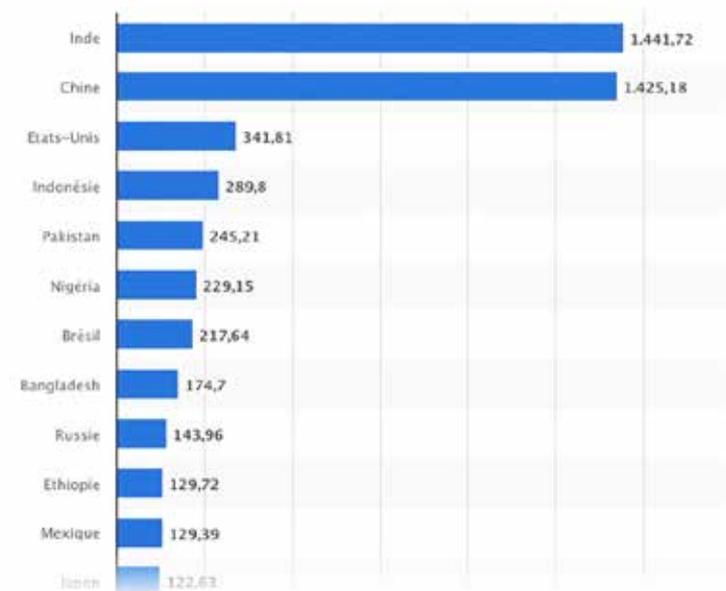
Les enfants, quel que soit leur pays, sont l'avenir de la planète, il est de notre devoir de les soutenir ! Solidaires, soyons solidaires pour demain !

**Une belle leçon d'entraide ! Un bel exemple d'humanité ... et pendant qu'il tombe sur Domme une pluie aussi drue qu'une mousson tropicale, je rentre chez moi, heureuse d'avoir rencontré d'aussi belles personnes, de cette beauté du cœur qui par les temps qui courent manque à trop de monde. Bonne chance Daniel et Christine, bravo à l'association « Solidaires pour Demain » et que vos rêves se réalisent en grand !**

*Marilyne Chaule, conseillère municipale*

### Nombre d'habitants dans les pays les plus peuplés du monde en 2024

(en millions)





**PIZZERIA**  
*des Templiers*

**SUR PLACE ET À EMPORTER**

**TÉL. 06 02 29 04 30**



**CRÊPERIE**

*Fabrique artisanale  
du gâteau aux noix*



**18, Rue des Consuls - 24250 DOMME**  
**06 87 00 21 81** - <https://des-idees-a-la-noix.fr>

**Terrasse & Salle**  
**Ouvert toute l'année**



## Téléthon 2024

## Téléthon

L'édition 2024 du Téléthon Domme-Cénac-St Martial s'est déroulée à Cénac-et-St-Julien. Ce Téléthon avait débuté le 16 novembre dernier avec un repas qui a réuni une cinquantaine de convives et qui était organisé par le Club de l'Amitié. Il s'est poursuivi le 30 novembre avec de nombreuses manifestations : lectures de nouvelles de Maupassant, randonnées pédestres et cyclistes, tournoi de pétanque et lavage de voitures par les pompiers de Domme. Au cours de l'après-midi, les participants ont pu assister à une démonstration de batterie et de percussions par les élèves de l'association « Tam-Tam Percu » et à une démonstration de danses de salons de l'association «Danse-Passion». La journée a été clôturée par le tirage de la tombola et un apéritif offert par la Mairie de Cénac. Au final, le montant collecté s'élève à 5.105 €, soit le 9<sup>e</sup> résultat sur les 27 Téléthons organisés. Le Comité d'Organisation remercie toutes les associations participantes, tous les bénévoles et la Municipalité de Cénac-et-St-Julien pour son accueil. Il remercie plus particulièrement Arlette et Philippe Duwelz qui se sont impliqués au service de cette cause pendant près de 15 ans et qui participaient cette année à leur dernier Téléthon. C'est à Domme que se déroulera le Téléthon 2025. Le Comité d'Organisation recherche des bénévoles. Les personnes désireuses de s'impliquer peuvent contacter M. Michel Ozanne (Tel : 06.25.31.10.40).

## Noël à l'école de Domme

Comme tous les ans, le repas de Noël a été préparé par la cuisinière scolaire, Nathalie Labrunie, assistée par ses deux collègues Sandrine Crémont et Corinne Dumeau. Le menu était le suivant : Mises en bouche (toasts foie-gras et saucisson) - Salade de gésiers - Rôti de veau sauce campagnarde - Pommes dauphines - Fromage - Bûches maison (vanille - chocolat). Un père Noël en chocolat a été offert à tous les enfants.

Le vendredi qui a précédé les vacances, les enfants se sont vu offrir un goûter et des jeux extérieurs pour l'école financés par l'Amicale Laïque Domme-Cénac.

Nous leurs souhaitons une bonne année scolaire 2025.

*Eliane Troubady - Maire-Adjoint*



## Colis de Noël 2024

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le conseil municipal a décidé de reconduire pour les plus de 70 ans la distribution d'un « colis de Noël ».

En espérant que tous ont passé de joyeuses fêtes, nous leurs présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2025.



*Eliane Troubady  
Maire-Adjoint*

## Point sur l'avancée des travaux du musée de Domme

A l'heure où ces lignes sont écrites, 26 comptes-rendus de réunions de chantier ont été établis par la maîtrise d'œuvre. C'est dire combien la mobilisation est grande de la part des entreprises, de l'architecte et de la maîtrise d'ouvrage. Chaque mardi, ces réunions ont pour



objets essentiels de vérifier si le déroulement des interventions des différents corps de métier s'effectue selon les prescriptions requises, les consignes de sécurité et les délais respectés, et, après coordination, si la réalisation des travaux nécessite des ajustements. A ce stade, les aménagements intérieurs débutent avec notamment les plâtriers, les plaquistes, les menuisiers. Pour les Dommois qui connaissaient bien le musée, ils seraient surpris par les premières transformations apportées à cette maison du XVIII<sup>e</sup> siècle dont le style et les éléments à valeur patrimoniale sont préservés. Cette rénovation valorisera parfaitement les collections qui seront exposées avec une approche plus moderne et attractive. Les travaux avancent normalement, y compris l'extension à l'intérieur du jardin qui augmentera la superficie des espaces d'exposition (voir photo).

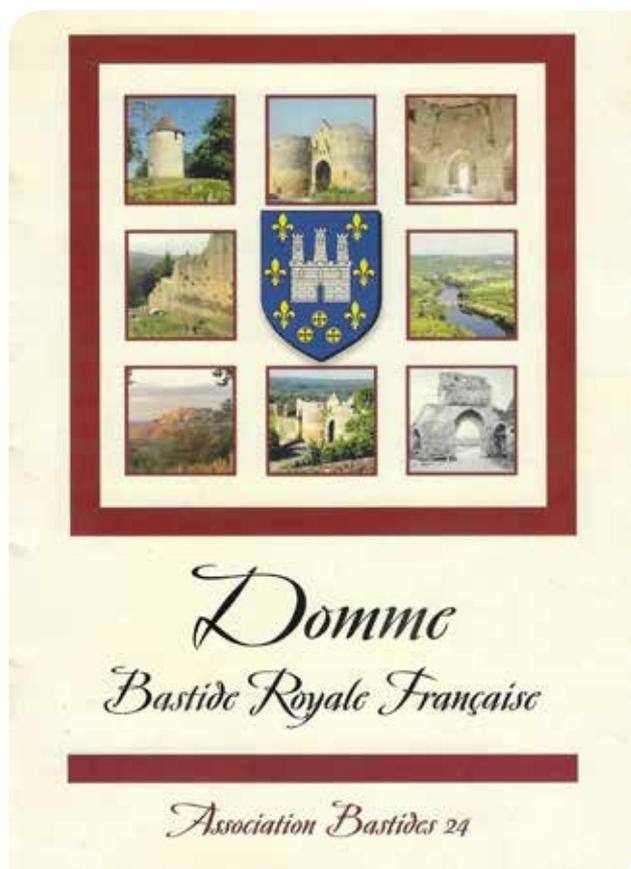
*Sylvie Husson - Maire-Adjoint*

## Activité de l'association des Bastides de Dordogne et de la fédération des Bastides d'Aquitaine

Domme fait partie de l'association des Bastides de Dordogne qui en comprend 10. L'association est active et s'efforce de valoriser l'histoire, l'action et le patrimoine de chacune d'elles : Beaumont du Périgord, Beaugard et Bassac, Domme, Eymet, Lalinde, Molières, Monpazier, St Aulaye, Villefranche du Périgord et Vergt. Cette année 2025 verra la réalisation d'un projet visant à proposer aux lecteurs une plaquette de 16 pages illustrant et commentant l'origine, la localisation et la richesse architecturale de chaque bastide. Dans les prochaines semaines, 5 plaquettes concernant les bastides de Beaumont, Domme, Molières, Monpazier et Lalinde verront le jour afin d'être proposées à la vente.

S'agissant de la fédération des Bastides d'Aquitaine, celle-ci a pour objet de coordonner l'animation, la promotion et de mieux représenter les bastides au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle s'attache à accroître l'attractivité patrimoniale et touristique des bastides organisées à l'échelle départementale : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques. A titre d'exemples, des dépliants, des livres, des expositions itinérantes et des kakémonos sont mis à disposition des bastides. Chaque année, la fédération des Bastides d'Aquitaine tient son Assemblée Générale dans l'une des bastides des départements cités ci-dessus. En 2025, elle a choisi Domme pour tenir son Assemblée Générale. La date du 17 mai est pressentie.

*Sylvie Husson - Maire-Adjoint*



## Marché de Noël 2024

En 2024, la traditionnelle journée festive du marché, entre Noël et le Nouvel An, s'est déroulée le jeudi 26 décembre. Celle-ci était un peu différente des autres années, car exceptionnellement l'ASTD n'a pu participer à l'organisation de cette fête, comme elle sait si bien la piloter habituellement. Mais cela n'est que partie remise pour Noël prochain. Merci tout de même à l'ASTD pour les décorations extérieures et pour la belle journée du 24 décembre avec le Père Noël salle Paul Grassé.

Le marché s'est tout de même bien déroulé compte tenu du nombre de commerçants qui étaient absents cette année. Le soleil, lui, était au rendez-vous. La place de la Halle était égayée par un fond musical et les marchands présents ont pu profiter du passage des visiteurs et des habitants venus se promener dans notre belle bastide, accompagnés de leurs enfants ou de leurs petits-enfants. Pour les plus petits, des balades en poneys dans les rues de Domme ont été proposées gratuitement toute la journée, grâce à la participation du Club Hippique des Cinq Châteaux de Castelnaud.

A midi, comme le veut la tradition, la Municipalité de Domme a offert un apéritif autour duquel touristes, Dommois et commerçants ont pu se retrouver et échanger dans une ambiance très conviviale de lendemain de fête, tout en dégustant des huîtres, du foie-gras et d'autres bonnes choses. Vers 16h30, petits et grands se sont dirigés vers la salle de la Rode où un spectacle musical, avec des chansons et des marionnettes, a été interprété par le groupe « Paris-Londres » qui a émerveillé et captivé une centaine de spectateurs attentifs et ravis.

Merci à tous et notamment à Albane Cougot pour son aide dans l'organisation de cette journée.

## Départ d'un agent communal : Pascal Milhac

Pascal n'a jamais caché son âge et pourtant, lorsqu'il a demandé à faire valoir ses droits à la retraite, un seul mot est sorti de la bouche des élus : déjà !

Certains d'entre nous ont eu du mal à réaliser qu'on ne le verrait plus arpenter à pied ou à vélo les rues de Domme, en passant d'un parking à l'autre pour exercer ses fonctions d'ASVP.

En prenant sa retraite, il cesse également ses fonctions d'agent de valorisation du patrimoine en charge de l'entretien et de la conservation de nos richesses patrimoniales : remparts, murs, château du Roy, chemins etc.

Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite qui, d'après ses propos, devrait être bien active.



## UN CLIP A L'EHPAD

L'idée de réaliser un clip est née de la volonté de créer un lien intergénérationnel et de valoriser le savoir-faire des résidents. En collaboration avec les élèves de l'école de Domme, la parole a été donnée aux résidents et aux élèves, leur permettant ainsi de partager leurs histoires, leurs passions et leur vision de la vie.

### Le fruit d'un partage intergénérationnel

L'histoire de cette réalisation artistique a commencé avec les enfants de l'école primaire de Domme qui, avec les résidents de l'EHPAD, ont proposé des mots autour des thèmes suivants : la vie, le temps qui passe, l'enfance, la vieillesse, le partage.

A la suite de cet atelier intergénérationnel, l'artiste Alexis L a composé une chanson avec l'ensemble des mots recueillis.

L'aventure a continué avec le tournage du clip vidéo qui s'est déroulé sur plusieurs jours. Les résidents ont été invités à participer au clip en se livrant à des activités quotidiennes. Cette expérience a non seulement permis de capturer des images authentiques, mais a également renforcé les liens entre les résidents et le personnel de l'établissement.



Les images capturées montrent des sourires, des rires et des moments de complicité à travers lesquels les résidents sont mis à l'honneur. Le clip a été diffusé en avant-première lors du concert de Noël de la chorale.

Le clip peut être visionné sur YouTube - Chanson « Elle et Lui », de Alexis L.

<https://www.youtube.com/watch?v=mywCua865E8>

## UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE

### Noël du personnel hospitalier



Dimanche 15 décembre, après de nombreuses péripéties liées aux lutins farceurs et aux rennes, grâce à l'aide précieuse des enfants des agents hospitaliers et des résidents de l'EHPAD, le Père Noël est arrivé au Centre Hospitalier de Domme... en petit train !

Ensemble, résidents et enfants ont embarqué dans le Domme express afin de faire visiter la magnifique bastide de Domme au Père Noël.

L'ensemble de la communauté hospitalière remercie la Mairie de Domme pour sa participation dans l'organisation de cette journée festive.

### Repas de fin d'année des résidents

Les festivités ont continué avec le traditionnel repas spectacle de fin d'année à l'EHPAD le lundi 16 décembre.

A cette occasion, les résidents de l'EHPAD ont pu déguster un succulent repas confectionné par la cuisine du Centre Hospitalier de Domme et s'émerveiller devant un spectacle de magie et de mentalisme.



### Concert de la chorale de l'EHPAD

Le samedi 21 décembre, la magie de Noël a envahi Domme lors d'un concert exceptionnel donné par la chorale de l'établissement. Cet événement tant attendu par les résidents, le personnel et les familles, a su créer une ambiance chaleureuse et festive, rappelant l'esprit de partage et de convivialité propre à cette période de l'année.



Le concert s'est déroulé au sein de l'église de Domme. Les familles des résidents ainsi que des membres de la communauté locale étaient présents pour soutenir les artistes. Les visages des spectateurs étaient illuminés par des sourires et des larmes d'émotion.

## La Communauté de communes a fêté ses dix ans !

Sous un soleil radieux, la communauté de communes a célébré ses dix ans d'existence, samedi 16 novembre à St-Martial-de-Nabirat.

Dans son mot de bienvenu, le président Jean-Claude Cassagnole a remercié les personnalités présentes : Sébastien Peytavie, député, Serge Mérillou, sénateur, Benjamin Delrieux, conseiller régional, Patricia Lafon-Gauthier, conseillère départementale, Joffrey Conte, commandant de la compagnie de gendarmerie de Sarlat-la-Canéda. Invitant à parcourir l'exposition « Dix ans d'histoire », qui retraçait les temps forts de la décennie écoulée, il a rappelé que la communauté de communes œuvre pour le quotidien des 8500 habitants des 23 communes du territoire, aussi bien auprès des plus jeunes au travers de la crèche, des accueils de loisirs et de l'espace jeunes, que des plus âgés avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale.

En fin de matinée, la visite du nouveau bâtiment des services techniques a permis à une quarantaine de personnes de découvrir l'environnement de travail et le fonctionnement du Pôle technique et du SPANC (assainissement non collectif). A quelques mètres de là, la présentation d'engins de voirie (tracteur épareuse notamment) a conquis les petits comme les grands.

La journée se voulait festive : les services avaient créé un jeu de piste pour accueillir le public de manière ludique. Les visiteurs ont également pu déguster des châtaignes de Villefranche et boire un chocolat chaud pour se réchauffer.



## Devenir animateur en accueil de loisirs : lancez-vous !

La communauté de communes a initié un **BAFA de territoire**. Le BAFA, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, permet d'exercer l'activité d'animateur en accueil de loisirs, dès l'âge de 16 ans.

Le BAFA de Territoire fait l'objet d'une aide de la CAF de la Dordogne grâce au soutien financier également apporté par la communauté de communes. Ce soutien renforcé n'existe pas si le jeune passe le BAFA en dehors de ce cadre.

Toutefois, il est important de noter que d'autres types d'aides peuvent être octroyées par d'autres organismes : la Région, Pôle Emploi, la CAF au niveau national... Elles sont cumulables avec celles versées dans le cadre du BAFA de

Territoire. À noter que ces aides sont accordées en fin de formation.

Ces informations sont précisées lors de l'inscription au BAFA de territoire.

Session initiale théorique, stage pratique

Attention, le BAFA de territoire proposé n'intègre que les deux premières parties de la formation à savoir :

- une session initiale théorique de 8 jours, qui aura lieu en internat dans les locaux de la Maison Familiale et Rurale, à Salignac-Eyvignes du samedi 19 au samedi 26 avril,
- un stage pratique de 14 jours, en immersion dans un accueil de loisirs, celui de Castelnaud-la-Chapelle ou de Villefranche-du-Périgord, durant l'été prochain.

Pour valider le BAFA, les stagiaires devront ensuite réaliser un stage d'approfondissement de 6 jours. En effet, la communauté de communes ne souhaitait pas freiner les aspirations des jeunes, l'ensemble des spécialités possibles (petite enfance, sport plein air, handicap, surveillant de baignade, assistant sanitaire...) ne pouvant être couvertes en local.

Vous êtes intéressés ? Renseignez-vous auprès de Aude Lapouge-Liquière, au 05 53 29 09 14 / a.liquiere@comcomdv.fr

## Assainissement non collectif : un nouveau règlement de service appliqué

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) fonctionne avec de nouvelles dispositions, notamment :

- L'obligation de réaliser une étude de sol et de définition de filière d'assainissement non collectif (ANC), dans le cadre d'une construction ou d'une rénovation d'un logement ou bien de la remise aux normes seule d'un ANC existant.
  - L'instauration de pénalités financières :
    - Si non-réalisation des travaux indiqués sur le rapport de contrôle du SPANC (ANC non conforme à réhabiliter sous 1 an en cas de vente immobilière et/ou ANC non conforme à réhabiliter sous 4 ans en cas de risques pour la salubrité publique, danger pour la santé des personnes ou risque environnemental avéré),
    - Si d'obstacle à la mission de contrôle constaté (refus d'être contrôlé ou absences répétées aux rendez-vous fixés).





« Les mesures énoncées doivent être regardées comme des incitations à des pratiques vertueuses visant à abîmer moins et protéger mieux ce qui nous a été donné afin de transmettre à nos enfants et petits-enfants, un environnement propice à la vie », indique Christian Eymery, vice-président en charge de l'environnement.

Pour rappel, une installation d'assainissement non collectif permet de traiter les eaux usées (toilettes, douche, évier...) produites par l'habitation directement sur la parcelle.

Pour connaître tous les détails, consulter le site Internet [domme-villefranche-du-perigord.fr](http://domme-villefranche-du-perigord.fr)

### Commerçants : valorisez votre point de vente

Vous êtes commerçant et souhaitez booster votre attractivité ?

Hélène Genter, experte en aménagement de magasins et en création de points de vente animera trois rendez-vous :

► **Lundi 3 février à 9h à Montignac** à l'espace de co-working La Tuyauterie

► **Mardi 4 février à 9h à Sarlat** à SarlaTech

► **Mercredi 5 février à 9h à St-Pompon** à la salle du conseil municipal

Ces rencontres se tiennent sur inscriptions. Informations et renseignements : Pays du Périgord Noir **05.53.31.56.01 / Email : [contact@payspn.fr](mailto:contact@payspn.fr)**

Venez avec des photos de votre commerce et de questions pour que l'intervenante puisse vous faire ses recommandations en fin de conférence !

### Frelons asiatiques : piégeage de printemps

À l'issue des deux réunions publiques organisées en fin d'année 2024 à Bouzic et Villefranche-du-Périgord, la communauté de communes a mobilisé un réseau de 47 piégeurs volontaires à l'échelle des 23 communes du territoire.

L'initiative a connu un enthousiasme tel que l'ensemble des pièges commandés par la collectivité (150) pour mener à bien cette opération ont été réservés par les piégeurs volontaires référents. Ceux-ci s'engagent à poser les 150 pièges mis à disposition gratuitement par la communauté de communes, à changer les attractifs et à procéder au comptage des individus pour, en fin de campagne, restituer les données recueillies à la communauté de communes.

À Domme, M. Roger Armagnac s'est porté volontaire pour coordonner un réseau local composé de trois piégeurs.

Chacun peut participer au piégeage de printemps ! APIDOR, qui regroupe les associations apicoles Rucher du Périgord et Abeille Périgordine, donne des conseils aux particuliers qui souhaiteraient participer à cette lutte préventive. Leur brochure est disponible sur notre site Internet.

### ACTUALITÉS PÉRIGORD NOIR RENOV'

#### ● Des permanences à France Services

Le service public local dédié aux conseils (nature des

travaux et aides financières) et à l'accompagnement à la rénovation de l'habitat Périgord Noir Rénov vient au plus près de chez nous.

C'est nouveau : des permanences sont organisées avec des conseillers spécialisés, sur rendez-vous.

Quand et où ? En alternance, dans les locaux de France Services à St-Martial-de-Nabirat et de Villefranche-du-Périgord, un mardi matin par mois.

La première matinée de permanence aura lieu le mardi 4 février à St-Martial, la suivante le mardi 4 mars à Villefranche.

Le calendrier complet sera bientôt disponible sur le site [domme-villefranche-du-perigord.fr](http://domme-villefranche-du-perigord.fr)

#### ● Mettre en location un logement à l'année

Le Périgord Noir compte 8 % de logements vacants depuis au moins deux ans et 30 % de résidences secondaires. Cette situation crée une pénurie de logements et notamment de logements locatifs à l'année, dont le taux est bien inférieur à la moyenne nationale.

Vous êtes propriétaire ? Sachez que des biens destinés à la location annuelle peuvent bénéficier d'aides à l'adaptation ou à la rénovation énergétique ainsi que de primes spécifiques pour la remise sur le marché de logements vacants.

**Informations : 05 53 45 44 62 / [contact@perigordnoir-renov.fr](mailto:contact@perigordnoir-renov.fr)**

*Périgord Noir Rénov' est un service public de la rénovation de l'habitat porté par la communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord, ainsi que quatre autres intercommunalités du Périgord Noir.*

### Ma Prime Vélo renouvelée en 2025

Percevoir une aide à l'achat d'un vélo électrique, c'est possible avec Ma Prime Vélo ! Elle s'élève à un montant de 100 euros par foyer.

Pour tout savoir de cette aide et télécharger le formulaire de demande, consulter le site Internet de la communauté de communes : [domme-villefranche-du-perigord.fr](http://domme-villefranche-du-perigord.fr)

### L'Espace Jeunes : un lieu pour les 12-17 ans

L'Espace Jeunes est un lieu où se retrouvent les ados de 12 à 17 ans pour profiter, ensemble, d'activités et de sorties. Les locaux sont situés à Daglan et peuvent accueillir jusqu'à 16 inscrits.

A l'Espace Jeunes, on ne s'ennuie jamais : on s'amuse, on découvre, on échange, on participe à l'élaboration d'un programme. Sous l'œil bienveillant de l'animatrice et du directeur, on gagne en autonomie dans un cadre sécurisant.

L'Espace Jeunes est un service financé et géré par la communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord. Pour donner la même chance à tous les adolescents du territoire d'en bénéficier, un système de transport est en place, avec des navettes au départ de Villefranche-du-Périgord et de Cénac-et-St-Julien.

En savoir plus > contacter le directeur Benjamin Laporte au 06 07 26 66 31 / [espacejeunes@comcomdv.fr](mailto:espacejeunes@comcomdv.fr)

**PÉRIGORD NOIR**  
**VALLÉE DORDOGNE**  
LE SOURIRE DE VOS VACANCES

# OFFICE DE TOURISME

## PÉRIGORD NOIR VALLÉE DORDOGNE

La saison à peine terminée, toute l'équipe s'affère déjà aux préparatifs de la saison

### 2025

Le moment pour vous, professionnels du tourisme, d'intégrer nos offres de partenariat !



## POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?



**Participer** au développement touristique local et **Soutenir** les actions de communication de la destination.



**Bénéficier** de conseils et d'un accompagnement professionnel.



**Augmenter** votre notoriété et votre visibilité grâce au site internet, à l'application de séjour et à nos réseaux sociaux.

**140 000** utilisateurs  
 + **de 20 000** followers



**Figurer** sur les éditions touristiques de la destination diffusées auprès de nos visiteurs.

**100 000** cartes touristiques  
**20 000** carnets de vacances  
**5 000** carnets d'adresses



**Disposer** d'un espace dédié à votre activité sur les présentoirs de nos 6 bureaux d'information.

**223 000** visiteurs accueillis

## REJOIGNEZ-NOUS !

**05 53 31 71 00**



[perigordnoir.tourisme@gmail.com](mailto:perigordnoir.tourisme@gmail.com)

## Bilan 2024 de l'Association des Sites Touristiques de Domme



### Ouvertures et activités régulières :

- **La grotte naturelle** : ouverte de février à début janvier.
- **La boutique "espace des 4 saisons"** : disponible aux visiteurs sur la même période, de février à début janvier.
- **Le café éphémère dans la boutique** : en place de février à avril et d'octobre à début janvier, avec une nouveauté pour Noël : une terrasse offrant une vue imprenable sur le panorama.
- **Balades en petit train** : organisées d'avril à fin octobre.
- Visites guidées de la bastide et de la Porte des Tours : proposées de mai à fin septembre.
- **L'Escape game** : " La Table Ronde, une légende Arthuriennne" ouvert en juillet et août

### Événements ponctuels :

- **Journées Portes ouvertes de la grotte** : week-end de Pâques et week-end du 11 novembre réservés aux Dommois.
- **Soirées «Instant de Fées» dans la grotte** : Les lundis soir de la mi-juillet à la mi-août.
- **Pique-nique fluo** : 1<sup>er</sup> août, cet événement a rencontré un franc succès, notamment auprès des locaux, qui ont apprécié l'ambiance conviviale et festive.
- **1<sup>re</sup> édition de la Fête des Bastides** : dernier week-end d'octobre.
  - Organisation d'un banquet.
  - Embrasement spectaculaire de la Porte des Tours.
  - Parade festive.
- **Instant Noël** : le 24 décembre
  - Visite gratuite de la grotte toute la journée.

- Venue du Père Noël à la boutique-café.
- Atelier maquillage.
- Vin chaud et douceurs de Noël.

### Points forts de l'année :

#### 1. Nouveautés et innovations :

- La terrasse de Noël au café éphémère, offrant un cadre chaleureux et une vue exceptionnelle.
- Le nouveau scénario de l'Escape-game, qui a attiré un public curieux et enthousiaste.

#### 2. Événements marquants :

- La Fête des Bastides, une réussite avec ses animations mémorables (banquet, embrasement, parade).
- Le pique-nique fluo, qui a su séduire les habitants de la région, devenant un rendez-vous attendu pour sa convivialité et son originalité.

- Les Soirées «Instant de Fées», qui ont enchanté les visiteurs dans un cadre féérique.

#### 3. Fréquentation en constante évolution :

- La popularité du site s'est traduite par des files d'attente quotidiennes devant la billetterie, signe d'un attrait touristique renforcé.

- Une augmentation notable du nombre de visiteurs, confirmant l'intérêt croissant pour les activités et événements proposés.

#### 4. Retour en masse des groupes :

- Les groupes scolaires ont profité d'activités éducatives adaptées, renforçant l'aspect pédagogique des visites.

- Les groupes adultes ont redynamisé les visites guidées, avec une augmentation notable des réservations.

#### 5. Billets jumelés avantageux :

- Les billets jumelés ont permis aux visiteurs de bénéficier de réductions attractives, favorisant la découverte d'autres sites et activités partenaires.

#### 6. Fréquentation et satisfaction :

- Un attrait renouvelé pour les activités régulières et les événements saisonniers.

- Une forte participation des familles, groupes, locaux et touristes internationaux.

Ce bilan met en lumière une année 2024 exceptionnelle, marquée par une bonne fréquentation, des événements à succès, et des initiatives comme les billets jumelés qui ont renforcé l'attractivité et la satisfaction des visiteurs.

Une année prometteuse pour consolider cette dynamique en 2025.





## La page de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et des Remparts (ASBDR)

En ce début d'année le bureau de l'association présente ses meilleurs vœux à ses membres ainsi qu'à l'ensemble des habitants de Domme.



Nous espérons que 2025 permettra de reprendre les travaux des fouilles au Château du Roy qui n'ont pu se dérouler en 2024. Un dossier de fouilles programmées a été déposé auprès de la DRAC en vue d'obtenir une subvention pour soutenir l'opération qui serait codirigée par Peluchon Jean-Luc et Soulard Laura, archéologues. Les dates prévisionnelles vont du 15 juin au 5 juillet 2025. La municipalité est partie prenante de ce projet et fournira une pelleuse ainsi que son conducteur et financera l'hébergement des étudiants en archéologie venant travailler sur le site. Les bénévoles et les finances

de l'association seront également mis à contribution. La confirmation de l'opération est attendue pour le mois de mars. En attendant nous vérifions l'état du terrain sur les précédents endroits fouillés sur le site (voir photos). D'autre part nous remercions les agents municipaux chargés de

la valorisation du patrimoine pour le travail effectué sur le château et ses remparts.

Par ailleurs l'association a confié à Madame Anne Bécheau, historienne locale, la mission de mise à jour de toutes les sources historiques concernant la Bastide et le Château. Ce travail devrait aboutir à une présentation au cours de l'année 2025 et nous y reviendrons dans notre prochaine livraison.

Le conseil d'Administration s'est réuni le 11 janvier pour faire le bilan de l'année écoulée. L'activité s'est trouvée réduite. Les finances sont saines, cependant on constate une baisse des cotisations effectivement réglées, et ce malgré nos rappels, alors qu'il n'y a pas de démission manifeste. Au cours de cette réunion, le président actuel Claude Trinquand a annoncé qu'il quitterait son poste en juin prochain et qu'il fallait réfléchir au renouvellement de la gouvernance qui s'essouffle... Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour renforcer les forces vives de notre association.

Le CA a par ailleurs fixé au 19 juin 2025 la date de l'assemblée générale 2024 qui ainsi pourra se dérouler au cours de la période des recherches archéologiques. Comme chaque année il s'agira d'approuver le rapport moral et financier et de renouveler certains postes d'administrateurs.

D'ores et déjà nous vous invitons à régler votre cotisation 2025 (fixée à 15 euros) et, pour quelques-uns, à régulariser celle de 2024.

*Le bureau*

## La Page des Associations



### L'Aéroclub du Sarladais

Un nouvel avion pour l'aéroclub du Sarladais : entre modernité, écologie et formation.



L'aéroclub du Sarladais a marqué une double célébration le samedi 7 décembre : la remise des diplômes du Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) 2024 et le baptême de son nouvel avion, un Aquila AT01, baptisé « Ville de Domme ». Ces événements interviennent dans le cadre d'une année déjà marquée par le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'aéroclub, fondé en 1934.

L'Aquila AT01, acheté d'occasion, se distingue par son avionique moderne, sa consommation réduite de 40 % par rapport aux avions traditionnels, et son utilisation

de carburant automobile SP98, moins coûteux et plus respectueux de l'environnement. Ce modèle, classé dans la catégorie « Calipso A+ », la plus silencieuse des aéronefs légers, a été pensé pour répondre à la fois aux exigences de formation et aux préoccupations écologiques, renforçant le souhait de l'association de réduire son empreinte sonore sur le voisinage de l'aérodrome.

Lors de la cérémonie, Monsieur le Maire a remis officiellement le blason de la ville, désormais fièrement arboré par l'avion. Il a salué l'initiative, soulignant l'importance du secteur aéronautique pour l'emploi local et encourageant les jeunes à poursuivre dans cette voie.

Le club, actif dans la formation, a célébré les succès de huit jeunes ayant obtenu brillamment leur Brevet d'Initiation Aéronautique, un diplôme qui ouvre les portes aux métiers de l'aéronautique, de technicien à pilote. La prochaine promotion 2024/2025, élargie à plusieurs établissements scolaires de la région, compte 22 élèves, avec une proportion égale de filles et de garçons, reflétant la féminisation croissante du secteur.

En investissant dans un appareil moderne et éco-responsable, l'aéroclub du Sarladais se positionne comme un acteur engagé dans la transition écologique tout en offrant aux jeunes générations une formation de qualité et des opportunités professionnelles dans un secteur en pleine évolution.

## La Page des Associations (suite)



## Le Vélo-Club de Domme

Le samedi 30 novembre 2024, le VCD a pédalé pour soutenir le Téléthon organisé par la commune de Cénac et-St-Julien. Plus d'une vingtaine de cyclistes de tous niveaux et de lieux géographiques différents se sont élançés de la salle socioculturelle de Cénac, pour boucler un circuit de 67 kilomètres, sous un beau soleil automnal et dans une ambiance amicale et joyeuse.



Le vendredi 6 décembre 2024, le VCD a tenu son Assemblée Générale (AG) ordinaire, afin de présenter la situation du club, les bilans moral et financier reflétant l'activité de la saison 2023/2024 et le budget prévisionnel pour la saison 2024/2025.

Après l'approbation à l'unanimité des bilans 2023/2024 et du budget 2024/2025, le bureau du VCD a exposé les orientations et activités pour 2025, présenté le bilan sportif et récompensé les licenciés qui ont accompli le plus d'épreuves sportives durant la saison 2023/2024.



Cette AG a été l'occasion de renouveler nos remerciements à Jean-Pierre Bessard et Eliane Troubady pour leur engagement jusqu'à fin août 2024.

A l'issue de cette AG, les licenciés présents se sont rassemblés autour du traditionnel et festif pot de l'amitié.

La deuxième quinzaine de décembre a été consacrée à la recherche de nouveaux sponsors indispensables à la vie du club.

Ainsi, les biens connus «Gourmandises café» et «La maison du foie gras» ont rejoint les parrains historiques du club : le magasin Carrefour contact à Cénac, ainsi que les entreprises «Buffard Anthony» et «Pereira et fils». Un grand merci à tous ces soutiens, en espérant que la Mairie de Domme répondra encore favorablement à notre demande de subvention pour 2025.

Bien entendu les entraînements collectifs se poursuivent avec un rendez-vous fixé chaque samedi à 13h30 sur le parking du magasin Carrefour contact à Cénac. On y trouve des pratiquants de tous niveaux, aussi n'hésitez pas à les rejoindre pour une sortie de 60 à 80 kilomètres dans une bonne ambiance.

Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, débutants ou rouleurs confirmés, le Vélo-Club de Domme vous accueille pour partager de bons moments dans la bonne humeur et un très bon état d'esprit.

N'hésitez pas à nous contacter



## Association François Augiéras

En 2023 et 2024, l'association a déjà envoyé aux adhérents 5 bulletins, environ tous les quatre ou cinq mois, à la fois didactiques pour les nouveaux adhérents, ou des articles de fond sur la littérature autour de son œuvre ou autour de ses amis.

Comme exemples, les deux prochains bulletins porteront sur les relations tumultueuses avec le peintre Roger Bissière qui a habité de très nombreuses années à la limite du Lot et de la Dordogne. C'est ainsi qu'en prenant contact avec la petite-fille du peintre, nous avons pu organiser le week-end précédant les journées du Patrimoine une visite guidée de la Boissierette où Bissière et son fils Loultre. B (nom d'artiste) ont vécu. Une dizaine d'adhérents ont suivi la visite guidée par Isabelle Bissière. En photo, le vitrail créé par Bissière dans l'église communale jouxtant la propriété (photo oubliée dans le précédent bulletin, ce qui rendait la compréhension de l'article difficile).



En parallèle, deux ouvrages vont paraître en 2025, un sur la vie d'Augiéras illustré par des dessins de José Corrêa qui a été son seul élève, l'autre et donc comme annoncé, une suite de 106 lettres de F.A. à son ami Jean Boyé, artiste-peintre comme lui, écrites sur une période de plus de dix ans. Augiéras et Boyé se sont rencontrés sur les bancs du lycée à Périgueux. La parution de ce livre est prévue pour fin avril 2025 à Paris, puis des conférences et des signatures auront lieu ultérieurement en Périgord.

De manière à rendre plus lisible l'activité de l'association, un site Internet est en préparation, et probablement accessible dans le premier trimestre de cette année.

L'année 2025 est donc riche pour la notoriété de cet écrivain et la vie de l'association.

Jean Bernard Pasquet

Bureau de l'association Augieras2021@gmail.com

## La Page des Associations (suite)



## Amicale Laïque de Domme-Cénac



L'Amicale Laïque est une association créée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour soutenir le modèle de l'école publique laïque, gratuite et obligatoire. Les amicales laïques ont été créées par des instituteurs et leurs premiers élèves pour financer l'achat de matériel, l'organisation de sorties, la proposition d'activités culturelles et sportives. Leur

mobilisation a permis de promouvoir l'éducation populaire tout au long de la vie. Aujourd'hui, les amicales laïques existent toujours et s'adaptent à leur époque en proposant des activités variées telles que des séjours et loisirs, des ateliers culturels, artistiques ou sportifs. (Source : Ligue de l'Enseignement)

Voici un petit résumé des actions de l'amicale Laïque de Cénac-Domme qui ont été faites ou qui seront à faire durant l'année scolaire 2024-2025 :

- ✓ Financement du Noël des élèves des écoles de Cénac et Domme 1753€ soit 14,50€/enfant.
- ✓ Financement partiel de la sortie cinéma du 06 décembre pour la sortie du film VAIANA 2 qui a réuni 83 participants. Gratuité pour les enfants et tarif réduit pour les adultes.
- ✓ Financement à hauteur de 2000€ de matériels pédagogiques, ludiques et fonctionnels pour toutes les classes.
- ✓ Organisation du carnaval des écoles programmé le 22 mars à Domme
- ✓ Loto le 05 avril à Cénac
- ✓ Des cours de zumba dispensés par une professeur diplômée les mercredis 19h30 salle de la Borie (Cénac) et les jeudis 19h30 salle de la Rode (Domme).
- ✓ Des marchés gourmands seront organisés à Cénac durant la période estivale, les dates vous seront communiquées ultérieurement.

**Comme beaucoup d'associations, l'Amicale Laïque a besoin de vous, parents et grands-parents ! Nous recherchons des bénévoles pour les activités mais aussi pour les fonctions d'encadrement au sein du Bureau...nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et pour nous contacter rien de plus simple :**

☎ 06 48 49 15 70 ✉ [amicalelaique24250@gmail.com](mailto:amicalelaique24250@gmail.com)

## Solidaires Pour Demain

Près de la petite ville de Khajuraho, au cœur de l'Inde, la fraîcheur du matin en ce mois de janvier réveille les enfants. Au dehors, les parents s'affairent auprès des animaux et préparent leurs outils pour la journée de labeur dans les champs. Il faut assurer les dernières récoltes. Bientôt les chaleurs vont revenir et assécher la campagne. Les pluies bienfaitrices ne reviendront qu'en juillet pour relancer un nouveau cycle de travail et d'ensemencement des sols.

Les yeux encore lourds de sommeil, les enfants se dirigent vers la route où ils retrouvent leurs camarades. Le tuk-tuk de l'école arrive. Ils s'agglutinent à l'intérieur et poussent ceux qui y étaient déjà, les cartables sur les genoux, une fesse en suspension. Les suivants resteront debout et s'accrocheront en équilibre précaire. Le vieux

tuk-tuk pétaradant avec peine et cahotant au sein de la campagne fait sa tournée de « ramassage scolaire ».

Acheminés devant l'école, ils sont accueillis par Tinku, le directeur, et les maîtresses. D'autres enfants arrivent à vélo ou à pied. Sous l'avant-toit situé au-devant de l'entrée, ils se déchaussent. Ils déposent leur cartable dans la salle de classe et se dirigent sur le toit-terrasse et s'assoient en tailleur et en rangs. Au signal, d'une seule voix, ils récitent les incantations à Sarasvati, la déesse de la connaissance, du savoir et de l'enseignement. Puis, ils redescendent dans leurs salles de classe respectives. Ils s'assoient à même les tapis de sol. Ceux-ci ont été changés l'an dernier mais l'humidité remontée à travers le sol cimenté les imbibent déjà. Les enfants étalent leurs livres devant eux sur les petits bureaux métalliques. Des néons au plafond éclairent faiblement les salles dépourvues de fenêtres. Ils remplacent depuis un mois les frêles ampoules qui étaient suspendues à un fil accroché au plafond. Les maîtresses distillent leurs cours sur des tableaux noirs tout neufs. Ici de l'anglais, là de l'hindi, là des mathématiques. Les enfants aiment particulièrement les cours d'informatique qu'ils suivent sur 2 ordinateurs neufs. C'est nouveau et cela change du reste. Sur les murs, le directeur Tinku a accroché des affiches à l'effigie de SOLIDAIRES POUR DEMAIN. « C'est, a-t-il expliqué avec enthousiasme, une « ONG » française qui aide depuis trois ans notre école. C'est grâce à elle que ces petites améliorations ont été réalisées mais aussi que l'école a pu continuer à exercer. Sans cette association, elle n'aurait pas surpassé la période covid. »



A midi, les enfants remontent sur le toit-terrasse et en petits cercles se rassemblent pour manger leur maigre repas apporté de la maison. Généralement il est constitué de chapatis, le « pain indien » en forme de galette, de riz et de dals (plats à base de légumineuses et principalement de lentilles). Pas de fourchette, ni de cuillère. Ici on mange avec les doigts. Puis les enfants se dirigent vers la pompe d'un puits situé à 100 mètres sur le chemin qui dessert l'école et se lavent les mains. C'est le puits commun au hameau. Bien sûr les jeux et les rires accompagnent gaiement ces rituels. On va faire ses besoins naturels dans le champ à côté.

Les leçons reprennent pour un court après-midi et vers 15h chacun repart chez lui en tuk-tuk, à vélo ou à pied.

Ces enfants pensent-ils à ceux qui sont à l'autre bout du monde, à Domme, ce village périgourdin, et qui les aident ? Peut-être pas, même si Tinku leur en parle. On les connaît pourtant car ils viennent tous les ans.

Toujours est-il que tous ceux qui, dans ce pays lointain de France, donnent de leur temps, de leur énergie et de l'argent, ils pensent et espèrent en ces enfants pour qu'ils

grandissent en paix et soient pour demain des adultes plus disposés à bâtir un monde meilleur.

Pour suivre et aider ces enfants, contacter [solidairespourdemain@gmail.com](mailto:solidairespourdemain@gmail.com) ou aller sur [solidairespourdemain.org](http://solidairespourdemain.org).

*Daniel DELPECH (06.30.17.99.47)*

### Aux Tours de Domme

Il y a quelques mois nous vous annonçons la naissance du club d'échecs « Aux Tours de Domme » né le 17 février 2024. Depuis le club a bien grandi. Il regroupe actuellement 25 adhérents de tous âges et de tous niveaux.

Depuis octobre 2024 nous intervenons dans les écoles de Domme et de Cénac deux fois par mois pour une heure d'apprentissage du jeu d'échecs dans chaque classe à partir du CP. C'est une véritable joie de retrouver les enfants et leurs enseignants. Ils nous accueillent avec enthousiasme et impatience. Ils sont curieux et ils progressent vite dans la découverte de ce jeu de réflexion. Ils aiment apprendre et jouer ensemble pendant une heure. D'ailleurs, certains enfants et parents nous ont rejoints au sein du club. Nous poursuivons cette belle expérience en 2025.

Enfin, nous avons conclu merveilleusement l'année 2024 en organisant un tournoi amical inter-clubs le 15 décembre à Domme dans la belle salle de la Rode. Nous avons reçu les clubs de Salignac et de Gourdon que nous remercions de leur participation et surtout pour leur grand soutien logistique.

Ce fut un beau succès avec 42 participants, dont 16 enfants et 26 adultes venus des différents clubs et de Carsac. Les enfants du club de Domme ont remporté les médailles d'argent et de bronze. Du côté des adultes, le club de Domme a fini second : premier Gourdon, deuxième Domme, troisième Salignac. Les vainqueurs ont été très heureux de leurs cadeaux offerts par la mairie que nous remercions pour son soutien dans la réalisation de ce premier tournoi. Les enfants ont adoré recevoir leurs médailles et leurs casquettes de Domme pour les trois premiers.



Pour clôturer cette belle journée, l'ensemble des participants et des accompagnateurs s'est retrouvé autour d'un pot offert par le club de Domme.

Les membres du bureau « Aux Tours de Domme » remercient tous les adhérents pour leur implication ainsi que les parents qui accompagnent leurs enfants chaque vendredi.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir ou

redécouvrir le plaisir de ce jeu, dans une atmosphère conviviale, les vendredis de 18 à 20 heures, 84 rue du Pied de l'Oie, à la salle du Pradal, à Domme. Vous pouvez venir simplement essayer et n'adhérer que si ce jeu éveille en vous un très vif intérêt et si l'ambiance vous plaît.

Solution de l'exercice du mois d'août : Cf6 Rd8 ; Td7#

Renseignements par SMS au 06 11 24 00 90 ou par mail [mail24atdd@gmail.com](mailto:mail24atdd@gmail.com).

### Le Tennis-Club du Périgord Noir (TCPN)



Le TCPN accueille une cinquantaine d'adhérents sur les 3 courts extérieurs de tennis de Vitrac ainsi que sur celui de Carsac. Le mercredi de 17h à 21h, les cours de tennis sont dispensés dans la salle du Pradal de Domme en cas de mauvais temps.

Le Club de tennis propose des cours adultes le lundi, mardi et mercredi soir, dispensés par Rémy Jouve, notre nouveau professeur de tennis DE, mais aussi un créneau loisir adultes, le jeudi soir.

Les plus jeunes peuvent s'inscrire à l'école de tennis. Les cours ont lieu le mercredi de 17h15 à 18h15 pour les 7/10 ans avec Florian, professeur de tennis DE, également. Rémy et Florian s'occupent des ados de 18h15 à 19h45.

Chaque année, des équipes Dames, Messieurs et jeunes participent aux différents championnats proposés. L'hiver dernier, les dames ont été sacrées championnes de Dordogne dans leur division et cet automne c'est l'équipe mixte qui a remporté la compétition.



Le club organise, tous les ans, un tournoi interne et un tournoi d'été.

Mais le TCPN c'est surtout une ambiance conviviale avec des animations gratuites pour les jeunes : animation de Noël, tournois Galaxie, matchs libres, fête de l'école de tennis, et pour les adultes : préparation physique avec notre kiné Emilie, doubles amicaux, découverte du pickleball, collation.

Vous pouvez également réserver un court extérieur via l'application Anybuddy.

Il reste des places pour l'école de tennis de 17h15 à 18h15, le mercredi (7/10 ans).

Contact : 06 02 24 48 55

[tc.perigord.noir@gmail.com](mailto:tc.perigord.noir@gmail.com)

**Association Lucien de Maleville**

La collection de photographies anciennes du fonds d'atelier de Lucien de Maleville



*Lucien de Maleville dans son atelier*

Fin 2024, le photographe Philippe RIVIERE, membre du Comité des experts de l'association Lucien de Maleville, a réalisé, avec l'appui d'Olivia ARANA de MALEVILLE, une première analyse descriptive de la collection de photographies issue du fonds d'atelier de l'artiste.

Cette collection est constituée de 640 photographies de Lucien de Maleville, avec sa famille, ses amis, et couvre également la période de la Première Guerre mondiale. Elle contient aussi des photographies de paysages, de reproductions de tableaux et de modèles. Cartes de visites, cartes postales photos, contacts et tirages, plaques de verre complètent l'ensemble. Beaucoup de photographies ont été prises par Lucien de Maleville lui-même, d'autres constituent un fonds acheté par l'artiste.

**Sur certaines photographies remarquables**

*Le cantou*

Une série concerne les vieux métiers du Périgord : le vendangeur, le tisserand, le potier, le feuillardier, le rempailleur, le pêcheur à l'épervier, le rétameur de casserole, le lauzier. Sur Sarlat, plusieurs photographies anciennes sur carton tout début XX<sup>e</sup>, voire XIX<sup>e</sup>, représentent la place de la Liberté, la place des Oies, la Maison de la Boétie, l'Hôtel Plamon...



*Le feuillardier à Cénac, série Les Vieux métiers*

A Domme, une photographie représentant une femme agenouillée dans le cimetière de Domme appartient au mouvement du pictorialisme : ce courant qui s'épanouit dans la pratique de la photographie de la fin du XIX<sup>e</sup> aux alentours des années 1920 s'efforçait de rendre l'image photographique unique, à l'égal de l'œuvre peinte, selon la définition du Petit Larousse. La principale technique utilisée par exemple par les photographes Emile Joachin Constant Puyo (1851-1933) et Robert Demachy (1859-1936) était la gomme bichromatée : un procédé de tirage exemplaire unique d'après un négatif qui, lui, peut être réutilisé à l'infini. Ce procédé a déconcerté et irrité le grand public de cette époque : « Ce n'est plus de la photographie ! ». Les photographes pictorialistes établissent entre leurs œuvres et celles des peintres qui utilisent le fusain, le lavis, l'eau-forte, une sorte de confusion entre la peinture et la photographie, d'après un extrait résumé de L'Histoire de la Photographie par Raymond Lécuyer (1945).

**Les portraits**

Ce sont principalement des vues d'atelier et de portraits de Lucien de Maleville prises par un photographe dans son atelier, en studio ou lors de ses activités.

Ces portraits sont réalisés par de grands photographes périgourdiens de l'époque, Guy Rivière (Sarlat), Portas (Périgueux) ou encore des portraits plus anciens réalisés à Paris (Reney, rue de la Boétie; Eugène Brissy, l'Estampe photographique, boulevard Montparnasse; Eugène Pirou, rue Royale).



**Plaques de verre**

La collection comprend des plaques stéréoscopiques positives destinées à être consultées dans une visionneuse adaptée pour restituer le relief. Les clichés monotypes 8,5x10cm ont pour sujets : Périgord noir, bords de la Dordogne, Fénelon, Versailles, Siorac, Sarlat.

Pour en savoir plus : <https://luciendemaleville.org/2024/12/la-collection-de-photographie-du-fonds-datelier/>

*Olivia de Maleville, Présidente - Janvier 2025*

*asso@luciendemaleville.org - www.luciendemaleville.org*



*Le rétameur de casserole, place de la Grande Rigaudie, Sarlat.*

Pour terminer notre programme 2024, le duo **Paris-Londres** est venu avec un répertoire de chansons-comptines devant un public d'enfants accompagnés de leurs parents l'après-midi du marché de Noël le 26 décembre. Les décors, la mise en scène donnaient à ce spectacle chanté une note féérique. Cette manifestation offerte par la municipalité et l'Office



de la Culture s'est terminée par un goûter et le Comité des Fêtes a distribué des chocolats à chaque enfant.

Notre association a tenu son assemblée générale le 19 décembre 2024. Le quorum étant atteint, les rapports moral et financier présentés ont été approuvés à l'unanimité. Trois postes étaient à pourvoir : aux deux membres renouvelables, Hélène Bonneval et Isabelle Rousseau, est venue s'ajouter la candidature de Pierre Dominique Pasquet. Tous trois ont été élus. Le président Gérard Kastelé ne souhaitant pas se représenter, les membres du bureau ont validé la candidature d'Isabelle Rousseau à ce poste. La composition du bureau est la suivante :

- Présidente : Isabelle Rousseau.
- Vice-présidente : Ghislaine Mantoux.
- Trésorière : Mylène Lahalle.
- Secrétaire et trésorière adjointe : Hélène Bonneval.
- Secrétaire adjointe : Henriette Cousin.
- Chargée de communication : Jocelyne Lagrange.
- Conseillers culturels : Gérard Kastelé, Hugues Mantoux, Pierre Dominique Pasquet.

Isabelle Rousseau a présenté le nouveau programme de l'année 2025 que vous trouverez dans le calendrier des manifestations de ce journal.

Peut-être aurez-vous déjà assisté au tout premier évènement de l'année, le concert donné par le kiosque Pygmalion. Sont intervenus dans cette formation Georgia Browne à la flûte, l'ensemble Manyways avec Charles-Etienne Marchand au violon, Diane Chmela à l'alto et Emily Robinson au violoncelle. Ces quatre musiciens de renommée prestigieuse nous ont fait



redécouvrir des extraits d'airs d'opéra très célèbres : Le Barbier de Séville de Rossini, La Flûte enchantée de Mozart pour les plus connus puis des œuvres de Boccherini et Willibald Gluck. Un large public a pu profiter et apprécier la musique de virtuoses qui se produisent sur les plus grandes scènes françaises et internationales. Dans l'après-midi, les musiciens sont intervenus devant les résidents de l'EHPAD et les élèves de l'école de Domme. Ils ont présenté leurs instruments, joué des morceaux de différentes formes musicales devant un public intergénérationnel très attentif. Enfin, les enfants ont chanté L'Air de l'oiseleur extrait de la Flûte enchantée pour le plus grand plaisir des résidents. En soirée, une partie de la classe a renouvelé son intervention et a été bien sûr très applaudie.



Cette première manifestation était organisée par DECLIC, association culturelle du pays dommois en partenariat avec l'Office de la Culture de Domme.

Le vendredi 21 février, les élèves de notre secteur assisteront à un concert bal en musiques du monde donné par la compagnie Les Passagers du Vent.

Le samedi 22 février, Guy Boyer, chargé de l'atelier Architecture et Patrimoine de l'Université du Temps Libre de Sarlat, nous présentera les patrimoines bâtis, naturels et paysagers de la haute vallée de la Dordogne.

Le dimanche 23 mars, Natacha Triadou revient avec un concert « Les merveilles du violon », de Bach à Ysaÿe.

Samedi 12 avril à 20h30, du théâtre avec la pièce « La souris » d'Agatha Christie jouée par la compagnie L'Art Roquois.

En mai des animations autour du 80<sup>e</sup> anniversaire de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale restent à définir.

Samedi 10 mai à 20h30, le quatuor à cordes Varèse interprètera des œuvres de Schubert et Dvorjak.

Tous les spectacles annoncés auront lieu salle de la Rode. Notre programme est consultable sur le site **office-culture-domme.com**. Comme les années précédentes, nous continuerons à communiquer chaque évènement par voie de presse, courriel, radio, réseaux sociaux.

Nous serions ravis de vous compter parmi nos adhérents, si ce n'est déjà fait. L'adhésion est de 15€ pour l'année et permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur la plupart des spectacles payants. Votre adhésion et les subventions de la Mairie de Domme et du Conseil Départemental de la Dordogne permettent d'assurer la pérennité de notre association.

Les membres du bureau vous remercient de l'intérêt que vous portez à l'Office de la Culture de Domme et espèrent vous retrouver nombreux aux spectacles proposés tout au long de l'année.

## Calendrier des Manifestations 2025



| DATE       | HEURE            | INTITULE  | ORGANISATEUR                                | LIEU                                       | RENSEIGNEMENTS                |
|------------|------------------|---|---|--|-------------------------------|
| 10-Janv.   | 20h30            | "La Flûte Enchantée" de Mozart  | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode                           | 05.53.29.01.91                |
| 08-févr.   | 16h00            | Après-midi "Crêpes"   | Pétanque Dommoise                           | Esplanade du Belvédère                     | 06.84.62.03.92                |
| 15-févr.   | 20h30            | Soirée "Chansons d'amour et d'humour, d'exil et de lutte"   | Solidaires Pour Demain                      | Salle Socioculturelle de Cénac             | 06.30.17.99.47                |
| 21-févr.   | 10h00 et 14h30   | Concert-Bal en Musiques du Monde par la compagnie "Passagers du Vent"   | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode                           | 05.53.29.01.91                |
| 22-févr.   | 15h00            | "La haute vallée de la Dordogne" : conférence de Guy Boyer  | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode                           | 05.53.29.01.91                |
| 06-mars    | 09h00            | Multisport Tour (centre de loisir sportif itinérant pour les enfants : 6-8 ans, 9-12 ans, 13-15 ans)  | Mairies de Cénac et de Domme                | Salle du Pradal                            | 05.53.28.61.00                |
| 23-mars    | 15h00            | "Les Merveilles du Violon" : concert de Natacha Triadou   | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode                           | 05.53.29.01.91                |
| 01-avr.    | 14h00            | Chasse aux œufs de Pâques   | Comité des Fêtes de la Bastide de Domme     | Jardin Public                              | 06.84.62.03.92                |
| 05-avr.    | 20h30            | Loto  | Amicale Laïque Domme-Cénac                  | Salle Socioculturelle de Cénac             | amicale-laique24250@gmail.com |
| 12-avr.    | 20h30            | Théâtre : "La Souricière" d'après Agatha Christie par la compagnie "L'Art Roquois"  | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode                           | 05.53.29.01.91                |
| 08-mai     | A préciser       | Animations commémoratives de la fin de la Guerre 39-45  | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode                           | 05.53.29.01.91                |
| 24-mai     | Toute la journée | Journées Portes Ouvertes  | Aéro-Club du Sarladais                      | Aérodrome de Sarlat-Domme                  | 05.53.28.32.95                |
| 24-mai     | 20h30            | Loto  | Comité des Fêtes de la Bastide de Domme     | Salle de la Rode                           | 06.84.62.03.92                |
| 14-juin    | 20h30            | Concert Bach par le trio Sypniewski   | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode                           | 05.53.29.01.91                |
| 14-juin    | 21h00            | Loto  | Solidaires Pour Demain                      | Salle des Fêtes de Carsac                  | 06.30.17.99.47                |
| 21-juin    | 19h00            | Fête de l'Eté (Animations musicales et show pyrotechnique - Restauration sur place)   | Comité des Fêtes de la Bastide de Domme     | Salle de la Rode                           | 06.84.62.03.92                |
| 27-juin    | 20h30            | Théâtre : "Le Songe d'une Nuit d'Eté" de William Shakespeare par la compagnie "Carré 128"   | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode                           | 05.53.29.01.91                |
| 06-juil.   | 19h00            | Marché gourmand   | Amicale Laïque Domme-Cénac                  | Parc du Thouron                            | amicale-laique24250@gmail.com |
| 13-juil.   | 19h00            | Marché gourmand   | Amicale Laïque Domme-Cénac                  | Parc du Thouron                            | amicale-laique24250@gmail.com |
| 14-juil.   | 18h00            | Paella géante - Bal avec disco-mobile - Feux d'artifices en soirée  | Comité des Fêtes de la Bastide de Domme     | Place de la Rode                           | 06.84.62.03.92                |
| 19-juil.   | 14h00            | Pétanque : trophée Alain Langouanère suivi d'un repas "Auberge Espagnole" au Jardin de la Rode  | Pétanque Dommoise                           | Esplanade du Belvédère - Jardin de la Rode | 06.84.62.03.92                |
| 20-juil.   | 19h00            | Marché gourmand   | Amicale Laïque Domme-Cénac                  | Parc du Thouron                            | amicale-laique24250@gmail.com |
| 20-juil.   | Toute la journée | "Meeting Aérien : Présentation en statique et en vol d'avions, d'hélicoptères, d'autogyres et de parachutistes, voltige aérienne, avions de collection" | Aéro-Club du Sarladais                      | Aérodrome de Sarlat-Domme                  | 05.53.28.32.95                |
| 27-juil.   | 19h00            | Marché gourmand   | Amicale Laïque Domme-Cénac                  | Parc du Thouron                            | amicale-laique24250@gmail.com |
| 03-août    | 19h00            | Marché gourmand   | Amicale Laïque Domme-Cénac                  | Parc du Thouron                            | amicale-laique24250@gmail.com |
| 05-août    | 20h30            | Soirée Xavier Renard : chansons à thème   | Office de la Culture de Domme               | Jardin de la Rode                          | 05.53.29.01.91                |
| 07-août    | 19h00            | Pique-Nique Fluo (Buvette - stand de maquillage)  | Association des Sites Touristiques de Domme | Jardin Public                              | 05.53.31.71.00                |
| 08-août    | 18h00            | Coupe des Dames (tournoi de pétanque en doublette réservé aux femmes uniquement)  | Pétanque Dommoise                           | Esplanade du Belvédère                     | 06.84.62.03.92                |
| 10-août    | 19h00            | Marché gourmand   | Amicale Laïque Domme-Cénac                  | Parc du Thouron                            | amicale-laique24250@gmail.com |
| 15-août    | Toute la journée | Fête des Confréries et des Vins de la Dordogne  | Amis du Vin de Domme                        | Place de la Halle - Esplanade du Belvédère | 05.53.28.14.47                |
| 17-août    | 19h00            | Marché gourmand   | Amicale Laïque Domme-Cénac                  | Parc du Thouron                            | amicale-laique24250@gmail.com |
| 22-août    | 18h00            | Coupe des Couples (tournoi de pétanque réservé aux couples uniquement)  | Pétanque Dommoise                           | Esplanade du Belvédère                     | 06.84.62.03.92                |
| 23-24-août | Toute la journée | Braderie Solidaire  | Solidaires Pour Demain                      | Salle du Pradal                            | 06.30.17.99.47                |
| En août    | 20h30            | Ismaël Margain - Récital de piano   | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode                           | 05.53.29.01.91                |

# Calendrier des Manifestations 2025 (suite)



| DATE          | HEURE            | INTITULE  | ORGANISATEUR                                | LIEU                       | RENSEIGNEMENTS |
|---------------|------------------|---|---|----------------------------|----------------|
| 05-sept       | 20h30            | Jazz avec le Trio Herblin   | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode           | 05.53.29.01.91 |
| 19-sept.      | A préciser       | Patrimoine des enfants (scolaires uniquement)   | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode           | 05.53.29.01.91 |
| 19-sept.      | 20h30            | Conférence de Jean-Jacques Jarrige sur l'Usine à Ciment de Domme (en partenariat avec l'ASBDR)      | Office de la Culture de Domme et ASBDR      | Salle de la Rode           | 05.53.29.01.91 |
| 04-oct.       | 15h00            | Concert par l'Ensemble "Vox Vesuna"   | Office de la Culture de Domme               | Eglise de Domme            | 05.53.29.01.91 |
| 05-oct.       | 13h30            | Marche pour Octobre Rose - Départ salle du Pradal   | Commune et associations de Domme            | Salle du Pradal            | 05.53.28.61.00 |
| 18-oct.       | 09h15            | Défi sportif : 4 <sup>e</sup> croisade en Périgord Noir (trail)                                     | CA Belvésois                                | Esplanade du Belvédère     | 06.22.41.80.50 |
| 18-oct.       | 20h30            | Soirée Cabaret dans le cadre d'Octobre Rose   | Comité des Fêtes de la Bastide de Domme     | Salle de la Rode           | 06.84.62.03.92 |
| 24-oct.       | 20h30            | Hommage à Jacques Brel par la compagnie "A tout bout de chant"                                      | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode           | 05.53.29.01.91 |
| 25-oct.       | 19h00            | Banquet Médiéval organisé dans la cadre de "La Fête des Bastides"                                   | Association des Sites Touristiques de Domme | Salle de la Rode           | 05.53.31.71.00 |
| 26-oct.       | 10h00            | Parade de chars fleuris dans la cadre de "La Fête des Bastides"                                     | Association des Sites Touristiques de Domme | Salle de la Rode           | 05.53.31.71.00 |
| 31-oct.       | 18h00            | Fête d'Halloween pour les enfants (Défilé suivi d'une soupe de la sorcière servie salle de la Rode) | Comité des Fêtes de la Bastide de Domme     | Départ : place de la Halle | 06.84.62.03.92 |
| 13-déc.       | 20h30            | Théâtre : "Cotoyer l'Horizon" par la compagnie du Sursaut   | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode           | 05.53.29.01.91 |
| 26-déc.       | 16h00            | Spectacle de Noël pour les enfants  | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode           | 05.53.29.01.91 |
| 03 au 05-oct. | Toute la journée | Exposition des peintres et plasticiens amateurs   | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode           | 05.53.29.01.91 |
| 05 & 06-déc.  | En journée       | Téléthon Domme-Cénac-St Martial   | Comité d'organisation du Téléthon           | Salle de la Rode           | 06.25.31.10.40 |
| 14 au 16-nov. | A préciser       | Festival du Théâtre Amateur   | Office de la Culture de Domme               | Salle de la Rode           | 05.53.29.01.91 |

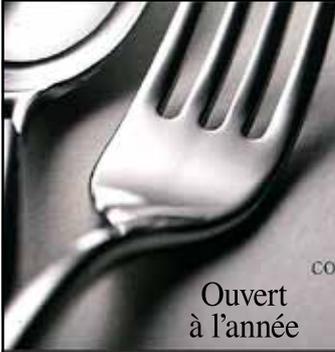


**Charles Duret**  
Bijoux sculptures



Pour Vivre l'Art au Quotidien!

Maison de la Monnaie  
24250 Domme  
Tel. 05.53.29.17.06  
www.charlesduret.com



Restaurant / Vente à Emporter  
Bar à Vins  
05.53.31.07.11 / 06.14.67.16.74  
3 rue Geoffroy de Vivans  
24250 DOMME  
contact@restaurantcabanoix.com  
www.restaurantcabanoix.com

Ouvert à l'année

**CABANOIX & CHATAIGNES**  
DOMME



**Comptoir d'Annam**  
RESTAURANT VIETNAMIEN

6 RUE DE LA MONNAIE  
24250 DOMME  
TÉL: 05 53 59 58 80

# L'Histoire des Pompiers de Domme



## Partie 1 : les pompiers, origines et histoire d'un corps d'élite

Tout le monde connaît Roger Armagnac. Avant d'être Adjoint au Maire, il fut d'abord chef du corps des Sapeurs - Pompiers de Domme, pendant de nombreuses années. Pour occuper une retraite bien méritée, il a décidé, avec l'aide de ses anciens équipiers, de retracer l'histoire de ce corps qu'il dirigea naguère. La modeste contribution qui est apportée ici à ce travail consiste simplement à le restituer sous forme d'épisodes pour « La Vie Dommoise ». Roger Armagnac et ses collègues se sont tout d'abord attachés à revenir aux origines de ce que furent les pompiers et à en faire un rappel historique. Ceci constituera l'essentiel de ce premier épisode.

Les premières traces d'organisation de lutte contre les incendies remontent à l'Antiquité. A Rome, ce furent d'abord les charpentiers, appelés Fabri Tignuarii, qui jouèrent progressivement un rôle de service public en étant chargés de la lutte contre l'incendie.



Après plusieurs incendies ravageurs de grandes cités comme celui de la ville de Bourges, Charlemagne crée un système de veilleurs de nuits chargés de donner l'alerte en sonnant la cloche en cas d'incendie. Les constructions en bois favorisant la propagation des flammes, des baquets remplis

d'eau étaient alors disposés devant chaque maison et un « couvre-feu » était imposé pour limiter les risques. Si l'expression était née, sous Charlemagne celle-ci avait une signification différente d'aujourd'hui. A cette époque, il s'agissait seulement d'éteindre ou de couvrir le feu dans les cheminées avant de se coucher pour limiter les risques d'incendie. Cette obligation nécessitant d'être à son domicile, on l'associa plus tard à celle de devoir rentrer chez soi avant la nuit.

Par ordonnance de 1254, le roi de France Louis IX dit « Saint-Louis » crée un « Guet Bourgeois » ou « Guet des Métiers » assuré par divers corps de métiers. Cette milice bourgeoise intervenait en cas d'incendie. Dans ce dispositif, le tocsin était sonné pour alerter les habitants désignés pour « combattre l'incendie et faire la part du feu pour la sûreté de leurs corps et biens [...] toutes les nuits dans la ville ». A ce « Guet des Métiers » s'ajoutait en cas de sinistre celui des moines des ordres mendiants lesquels, de tout temps, constitueront pendant longtemps la troupe la plus dynamique et la plus sûre de lutte contre les incendies. C'est à l'époque du Moyen-Âge que naît le mot « sapeur ». Les bâtisses étant en bois, la lutte contre les incendies se faisaient par étouffement des flammes. Les personnes chargées de lutter contre le feu devaient creuser des « sapes » afin de fragiliser les fortifications et d'isoler les incendies. Avec la destruction des fortifications, le feu ne se propageait pas et était ainsi maîtrisé.

A Paris, sous le règne de Louis XIV, une ordonnance du 7 mars 1670 permet au Commissaire de Police de chaque quartier de requérir l'assistance des maîtres des divers métiers par une sommation expresse. Cette dernière

restant presque toujours sans effet, on avait recours au tocsin lequel faisait accourir sur le théâtre de l'incendie, indépendamment des maîtres, des masses d'ouvriers, de compagnons et d'apprentis mais également les prostituées que la loi obligeait à participer à la chaîne pour faire parvenir les seaux d'eau. Il est vrai qu'il était d'usage pour celles-ci d'éteindre des feux d'une tout autre catégorie...

Au fil des siècles, avec l'apparition de nouvelles techniques, les pompiers deviennent de plus en plus efficaces et connaissent des débuts de professionnalisation. Révolution dans l'extinction des feux, la pompe à eau permet d'agir

mieux et plus vite, remplaçant le système des réserves d'eau à partir de tonneaux. Les pompiers deviennent un corps militaire et c'est Napoléon



Bonaparte qui réalise la transition entre les sapeurs de l'armée du génie et les Sapeurs-Pompiers. A la suite d'importants sinistres comme celui du Palais de Saint-Cloud, le corps des Pompiers de Paris est créé, prenant le nom de Bataillon des Pompiers de Paris. Ainsi le terme « saper » dans son acception de « saboter » entre dans le langage courant et donne naissance aux « Sapeurs-Pompiers ».

C'est sous la III<sup>e</sup> République et le mandat de Gaston Doumergue que les corps des pompiers deviennent communaux. Sur les conseils du Ministre de l'Intérieur, le 13 août 1925, le Président de la République signe un décret autorisant l'association de plusieurs communes pour l'entretien d'un corps de Sapeurs-Pompiers. Il y est indiqué : « Un service commun de secours contre l'incendie peut être constitué entre deux ou plusieurs communes d'un même département ou de départements limitrophes après accord des conseils municipaux ». Ce décret instaure les fondements d'une intercommunalité des secours et le partage de la charge financière que représente le fonctionnement des Sapeurs-Pompiers.

Sous la IV<sup>e</sup> République, le décret 55-612 du 20 mai 1955 vient donner un cadre légal à l'activité des services départementaux de protection contre l'incendie. Jusqu'alors en marge de la loi du point de vue juridique, ils deviennent un établissement public doté de la personnalité morale et d'une autonomie financière. A l'époque, la gestion en est confiée à une commission administrative, la Commission Spéciale Incendie, sous contrôle du Préfet du Département.

